



**Réunion du comité de suivi du S3REnR Nouvelle-Aquitaine
20 mai 2022 – Présentiel (Limoges) et webconférence**

RELEVÉ DES DISCUSSIONS

Annexe : présentations

LISTE DES PARTICIPANTS :

SGAR Nouvelle-Aquitaine

Jonathan Lemeunier

DREAL Nouvelle-Aquitaine

Julien Morin

Charlotte Roulaud

ENEDIS

Estelle Lachaud

Frédéric Pouts

Bertrand Savajol

Erix Van Der Vilet

RTE

Pierre Saikaly

François Fiancette (Rime Chiab?)

Nicolas Juguet

SER

Sean Vavasseur

FEE

Elise Desprez

Frédéric Tessier

Théo André

David Moutama

SRD

Ikram ABOUDA

Fabien Petit

Ayoub EL HADI

ENERPLAN

Aimé Boscq

GEREDIS

Benoît Garet

14h30 : ouverture de la réunion

**1. PRÉSENTATION DE L'ÉTAT TECHNIQUE ET FINANCIER 2021 DU S3REN
NOUVELLE-AQUITAINE :**

cf. présentation

Points 1 à 4 du diaporama

FEE : diapo 16 – que signifie « en attente du seuil de déclenchement » ?

RTE : cela concerne les projets pour lesquels le seuil de déclenchement des travaux n'est pas atteint mais des études internes peuvent être lancées.
Certaines concertations lancées ont pu être comptées dans cet item.

ENERPLAN :

- salue le lancement des études par anticipation mené par les gestionnaires de réseau de manière à accélérer le développement des projets EnR.
- la hausse très importante en 2021, notamment sur la filière PV peut être expliquée par le délai de révision du S3REnR (3 ans) qui a entraîné après l'approbation de la quote-part une vague importante du nombre de projets enregistré. Cette vague pourrait se pérenniser du fait des dispositions de soutien de la filière en vigueur et à venir (Discours de Belfort, dernières annonces du gouvernement).

RTE : des expérimentations sont menées pour débloquent les situations de raccordements de projets diffus ou < 500 kVA. Ce sujet d'actualité promet des avancées proches.

ENEDIS : des discussions sont en cours entre gestionnaires, la décision finale devra prendre en compte plusieurs contraintes (technique, réglementaire notamment). La pression médiatique est également présente sur ce sujet.

ENERPLAN : les discussions associent les syndicats de producteurs (notamment Enerplan) à haut niveau.

Point 5 – Aménagement du schéma

FEE : référence au poste de Confolentais – adaptation 1 ; il est surprenant que le projet HTB soit prioritaire par rapport à tous les projets en attente de raccordement sur l'ouvrage S3REnR. La création du poste en coupure allonge les délais des travaux et impacte nécessairement plusieurs petits producteurs.

RTE : le seuil de déclenchement des travaux n'est pas atteint pour l'ouvrage S3REnR, il faut donc procéder à une adaptation pour ce poste et non pour la PTF du projet HTB raccordé en piquage sur le poste de Confolentais.

DREAL : certains producteurs développent des investissements plus importants sur des postes privés ce qui peut interférer avec d'autres travaux sur des postes S3REnR. Les règles existantes permettent une certaine neutralité de RTE dans les

règles de raccordement des producteurs EnR au réseau électrique. Ce schéma évolutif n'induit pas de priorité particulière.

ENEDIS : rappelle que les conditions d'entrée en file d'attente sont différentes entre HTB et HTA.

SER : sur la gestion des files d'attente sur le réseau HTB, le SER est ouvert à faire évoluer la réglementation. La question des producteurs qui se dirigent vers le développement de postes privés doit être discutée. Cela induit des problèmes de calendrier de développement des ouvrages S3REnR.

FEE : le raccordement en HTB promet des délais de raccordement réduits qui sont attractifs pour les producteurs, par rapport à des PTF sur le réseau HTA à plus long terme.

FEE : dans le cas d'un transfert vidant un poste S3R de la totalité de sa capacité réservée, l'ouvrage est-il sorti du schéma ?

RTE : la zone Cissac/Médoc est concernée. L'ensemble de la capacité réservée de Médoc Atlantique est transférée au poste de Cissac pour raccorder un projet entré en file d'attente. Le poste Médoc doit être intégré dans une adaptation. La zone est en cours d'étude et devra respecter les critères d'adaptation.

DREAL : l'ambition d'aujourd'hui est d'éviter une révision du S3REnR à court terme ; l'enjeu consiste donc à optimiser au maximum le schéma existant, notamment sur ce secteur.

ENERPLAN : l'adaptation est certes nécessaire mais il ne s'agit pas de procrastiner sur la révision, vu le dynamisme des projets en file d'attente.

ENEDIS : la situation d'aujourd'hui est liée à un certain retard dans la révision du schéma, des saturations effectives datant d'avant la validation de la quote-part et de la mise en œuvre du schéma avec des travaux structurants qui seront mis en service dans quelques années.

Anticiper les adaptations est nécessaire notamment dans les secteurs où les raccordements HTB impacteraient les raccordements HTA.

ENERPLAN : la plate-forme RTE de déclaration des gisements EnR va continuer d'améliorer la qualité du gisement en prenant en compte également le diffus (l'obligation de solarisation va accélérer le chiffrage du diffus). Le schéma nécessite une certaine souplesse.

FEE : relaie un certain nombre de questionnements remontés par les adhérents et demande de la visibilité sur le calendrier de mise en œuvre des travaux prévus dans le S3REnR. Les propositions de raccordement formulées aujourd'hui entraînent des pertes financières pour les producteurs (perte de limitation de potentiel sur certains projets de 300 à 900h, raccordements impossibles ou partiels).

RTE : les délais sont conformes à ceux annoncés dans le S3REnR Nouvelle-Aquitaine. Le calendrier de mise en œuvre suit la priorisation annoncée au cours des précédents comités de suivi. Des concertations sont engagées sur les postes de Haut et Ouest Limousin, Coeur de Charente/Mellois en Poitou, Sud Vienne, Ruffécois. Les études de concertation font l'objet d'échanges entre la DREAL et les gestionnaires de réseau afin d'optimiser au mieux l'instruction des projets. Néanmoins certaines phases administratives sont incompressibles.

ENERPLAN : ce ne sont pas les études des gestionnaires de réseau qui freinent mais plutôt la procédure administrative dans son ensemble (notamment doublon circulaire Fontaine/concertation). Des discussions sont engagées par le syndicat au niveau national à ce sujet. Un délai de fin de travaux moyen de 5 à 7 ans est observé à partir du seuil de déclenchement des travaux. Pour autant, on peut noter que les études sont lancées sur certains postes sans attendre ce seuil de déclenchement. Il est demandé aux gestionnaires de présenter un point de situation sur les postes concernés, pour lesquels les études sont lancées, avec ou sans seuil de déclenchement.

RTE : un échange avec le niveau national est nécessaire afin de pouvoir clarifier les étapes de classification, notamment des travaux en attente du seuil de déclenchement. La classification actuelle ne permet pas de donner plus de visibilité.

DREAL : les postes identifiés par Enedis avaient été priorisés au début de la mise en œuvre du S3REnR.

Les parcs éoliens constituent majoritairement des petites puissances, nécessitant l'obtention de l'autorisation ICPE pour déclencher les études réseaux. Des transferts de capacités réservées permettent de résoudre quelques situations de tension.

Un groupe de travail national s'est constitué pour traiter de la question de l'optimisation des temps de procédure. En termes de procédure dans sa globalité il y a peut-être des rationalisations possibles ; néanmoins, certaines phases restent incontournables et incompressibles.

ENEDIS : des ressources internes sont mobilisées sur le sujet et prendront en compte le triptyque respect des producteurs / objectifs nationaux / contraintes réglementaires.

ENERPLAN : l'objectif est de rationaliser les procédures.

DREAL : l'adaptation est un processus long qui doit intégrer l'avis de la MRAE qui demande de plus en plus la prise en compte dans les études environnementales de l'impact induit par les projets EnR se raccordant sur des ouvrages du S3REnR.

SER : indique que les syndicats de producteurs ont eu des échanges avec le niveau national pour que l'AE change de position et éviter la prise en compte des projets EnR qui viendraient potentiellement se raccorder sur des ouvrages S3REnR. La position semble plutôt favorable pour l'instant.

2. PRÉSENTATION DES INDICATEURS

Indicateurs projets EnR du S3REnR en cours

DREAL : le but de ces indicateurs est de donner plus de transparence au schéma pour les parties prenantes. Les 3 indicateurs sont présentés en indiquant qu'à ce jour il s'agit d'un état zéro. L'objectif étant de suivre l'évolution de ces indicateurs dans le temps.

ENEDIS : demande quelle est la fréquence de mise à jour de ces indicateurs.

DREAL : on imagine une fréquence semestrielle dans un premier temps qui pourra être ajustée en fonction de la dynamique des projets.

RTE : les indicateurs sont centrés sur le S3REnR. Les données sont issues des gestionnaires de réseaux. Les chiffres présentés sont issus des données remontées en janvier 2022.

DREAL : une mise à jour des données pourra être réalisée en septembre 2022. Les indicateurs seront publiés sur le site internet de la DREAL.

ENERPLAN : salue ces indicateurs qui sont demandés au niveau national et propose de les affiner avec les projets sortants de file d'attente.

DREAL : un affinage pourra en effet être étudié en fonction de la dynamique de ces indicateurs. Il sera présenté aux prochains comités de suivi.

Conclusion

FEE : quel est le calendrier envisagé pour la notification de l'adaptation n°2 dans les Landes ?

RTE : une notification est envisagée pour la fin du premier semestre 2023 au plus tôt et la fin de deuxième semestre 2023 au plus tard.

ENERPLAN : remercie RTE et les gestionnaires des réseaux de distribution pour les travaux en cours et invite les gestionnaires à continuer le travail engagé pour faire face à l'accélération du développement des EnR à venir.

3. GISEMENT 2022 :

cf. présentation

SER : les données « référence » sont-elles issues du S3REnR ? On constate une différence de chiffrage sur le PV par rapport aux remontées de la filière lors de la révision du S3REnR.

RTE : il s'agit des données issues du dernier gisement ayant servi à l'élaboration du S3REnR. Une vérification du chiffrage sera réalisée par rapport au bruit initial pris en compte lors de la révision.

ENEDIS : sur 1/3 des postes, il existe un écart de 36 MVA. Cet écart pourrait-il remettre en cause certains investissements ?

RTE : Le gisement est utilisé de manière tendancielle. Les tendances constituent un des critères de priorisation des projets. Par exemple, dans le Marmandais, l'étude de gisement a conduit à rehausser la priorisation des travaux dans cette zone.

ENERPLAN : une re-priorisation des travaux pourrait être envisagée au fil de l'eau, selon les entrées/sorties de file d'attente. L'exemple des pratiques en Pays de Loire est cité : mise en parallèle des cartographies gisement et PCAET.

4. QUESTIONS DIVERSES

DREAL : la Présidente de la Fédération Française du Bâtiment de Nouvelle-Aquitaine souhaite participer aux réunions du comité de suivi du S3RE3nR en tant que membre du comité, afin de partager l'expérience du terrain de cet organisme mais aussi d'appréhender les conditions et contraintes liées à la programmation, la priorisation et les déclenchements de travaux concernant la création et le renforcement des ouvrages électriques.

La DREAL sollicite l'avis des membres quant à cette demande et questionne les membres du comité sur d'éventuels échanges passés avec la fédération du bâtiment.

ENERPLAN : le GMPV représente une grande part dans le développement des projets EnR. L'association de la filière bâtiment serait intéressant sur le point de vue du développement des projets sur le terrain, il permettrait d'affiner le gisement diffus ainsi que les sorties de files d'attente de certains projets.

RTE/GRD : pas d'objection. Des échanges par le passé ont été organisés avec cette fédération.

FEE : une nouvelle catégorie de projets en développement est apparue sur Caparéseau. Quelle est la différence entre les projets en développement et les projets en file d'attente ?

=> le problème est purement informatique et vient du fait que le modèle actuel ne peut pas coordonner les données files d'attente anciennes région / nouvelle région. Il faut considérer qu'il s'agit d'une seule et même catégorie « file d'attente ».

Fin de la réunion à 16h25
